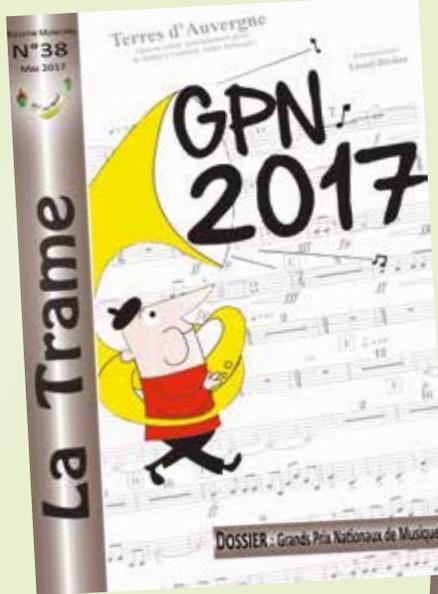
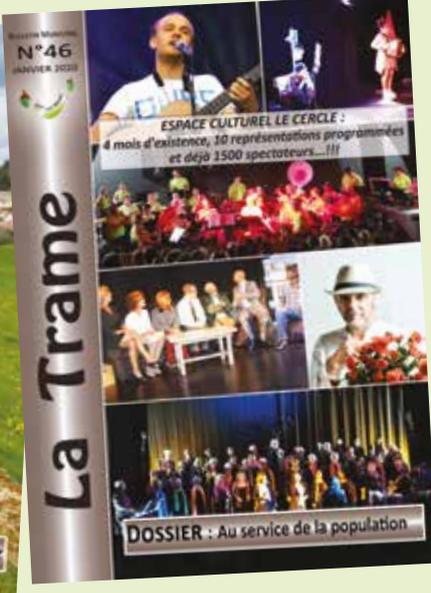




La Trame



Rétrospective de la Trame en attendant une nouvelle formule...



DOSSIER : Installation du Nouveau Conseil Municipal

Ces derniers mois ont révélé la fragilité de notre modèle sanitaire, économique et démocratique. En effet, qui eut cru à une telle crise aussi rapide qu'intense ?

La fermeture systématique de lits à l'hôpital a exposé notre extrême fébrilité lorsqu'il faut soigner un nombre de malades supérieur à "la moyenne".

Cependant l'abnégation, la force et le sens du service public de nos personnels soignants auront pallié au déficit organisationnel de notre système de santé.

Il aura fallu vivre cette crise pour démontrer notre totale dépendance en terme d'approvisionnement (masques, médicaments, pièces et matériels électroniques...) au continent asiatique.

La fin de l'État stratège et visionnaire doit fortement nous interroger sur l'impérieuse nécessité de réindustrialiser ce pays et sur sa capacité à retrouver sa souveraineté économique, alimentaire et sanitaire.

Au niveau collectif, nous aurons mis en avant notre capacité à bouleverser notre mode de vie, à limiter momentanément nos libertés individuelles pour combattre ensemble cette pandémie. Cette "expérience" doit nous conduire à construire une société plus juste, moins individualiste, plus écologique, moins dépendante et dans laquelle l'homme n'est pas réduit à un simple consommateur mais à un acteur engagé au service du collectif.

Enfin, plus que jamais, les collectivités locales auront joué leur rôle dans la gestion quotidienne de cette crise. La Région et le Département ont commandé des millions de masques afin de doter chaque commune. Face à leurs responsabilités, les maires ont organisé l'accueil des enfants des personnels dits prioritaires dans les écoles. A Saint Just Malmont, la collaboration étroite que nous avons noué entre élus et enseignants prend tout son sens en période de crise et nous a permis d'organiser une rentrée scolaire satisfaisante et sécurisée au milieu de protocoles et contraintes sanitaires denses, évolutifs et instables. Pour faire face à la crise économique, la Communauté de Communes Loire-Semène a mis en place un dispositif d'aide aux commerçants et aux artisans simple, réactif et conséquent.

L'équipe municipale élue le 15 mars, mais dans l'impossibilité de s'installer officiellement, aura révélé sa disponibilité et sa solidarité en distribuant les masques et les visières, en livrant les produits alimentaires pour les personnes vulnérables, en accompagnant l'ouverture de la déchetterie... Cette équipe est désormais installée et chacun a su prendre sa place dans les commissions et les représentations communautaires. Les adjoints disposent d'une feuille de route claire, constituée par le programme électoral que vous avez validé lors des élections municipales.

Je vous remercie sincèrement et chaleureusement de la confiance que vous nous avez accordée. La pugnacité, la détermination, la solidarité et le sens de l'intérêt général guideront notre action.

Votre Maire,

Frédéric Girodet

Directeur de publication : Frédéric Girodet, Maire

Coordinatrice de rédaction : Dominique Colomb, Adjointe à la Communication et au Numérique

Rédaction et conception : Commission Communication et Numérique - Service Communication

Crédit photos : Mairie

Impression : Imprimerie Marcoux - Saint Just Malmont

Tirage : 2 200 exemplaires

Mairie de Saint Just Malmont - Place M. Louise Deguillaume 43240 ST JUST MALMONT

Tél. : 04 43 08 80 13 - Fax : 04 43 08 80 34 - Mail : mairie@saintjustmalmont.fr

Site internet : www.saintjustmalmont.fr



Crise Sanitaire

La municipalité à vos côtés...

Face à l'épidémie de Covid-19, la municipalité a mis en place, dès le 17 mars, une cellule de crise composée du Maire, de la 1^{ère} adjointe, de l'adjointe aux Affaires Scolaires et du Directeur Général des Services afin de gérer la période de confinement en instaurant diverses mesures.

LIMITATION D'ACCÈS AUX BÂTIMENTS PUBLICS pour la sécurité de tous

- * Dès le début du confinement, mise en place d'un accueil uniquement pour les enfants des personnels soignants à l'école et prise en charge de ces enfants le mercredi par les personnels de la Communauté de Communes Loire-Semène
- * Fermeture des infrastructures sportives et salles municipales

Elargissement du service municipal de portage de repas à domicile à de nouveaux usagers sans critères particuliers (inscription par téléphone à la mairie)

CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

- * Maintien d'un accueil téléphonique au secrétariat de mairie (de 8H00 à 16H00) et accueil physique uniquement sur rendez-vous pour gestion des situations d'urgence (état-civil,...) pendant le confinement. A compter du 18 mai, une ouverture au public uniquement le matin a été mise en place, avant une ouverture totale depuis le 8 juin (8H00-11H30 et 13H30-16H00), avec marquage au sol, mise à disposition de gel hydroalcoolique et mise en place de panneaux en plexiglas
- * Mise en place du télétravail partiel pour les agents administratifs et réorganisation des tâches pour les agents techniques avec mise à disposition de matériel de protection
- * Mobilisation du personnel communal pour les situations d'urgence ou nécessitant de la réactivité (décès, voiries, circulation, propreté...)

SOUTIEN ÉCONOMIQUE

- * Suspension des loyers ou des paiements des crédits baux pour les entreprises contraintes à la fermeture, en lien avec la Communauté de Communes Loire-Semène
- * Prise en charge de deux mois de loyer pour les commerces contraints à la fermeture, dispositif porté par la Communauté de Communes Loire-Semène
 - * Suspension du paiement des droits de place pour les forains abonnés du marché dominical pour le 2^{ème} trimestre 2020
- * Demande auprès de la préfecture d'une dérogation pour le maintien du marché dominical et du marché de producteurs du jeudi soir de l'AMAP, avec un aménagement spécifique

Mise à disposition, dans les commerces, d'attestations de déplacement dérogatoire pour les administrés et notamment pour les personnes n'ayant pas accès à l'outil numérique

Maintien de la collecte des ordures ménagères, des bacs jaunes et des colonnes d'apport volontaire par le SICTOM Velay-Pilat

Livraison à domicile de produits alimentaires

Afin de limiter la propagation de l'épidémie et de protéger les plus fragiles en limitant leurs déplacements, il a été décidé, en collaboration avec les commerçants du centre-bourg et l'épicerie multiservices de Malmont, de mettre en place un service de livraison à domicile de produits alimentaires.

Ce dispositif de livraison GRATUIT est simple et basé sur la confiance et la responsabilité :

- commande auprès du commerçant par téléphone avant chaque MARDI à midi
- prise en charge et livraison de la commande par des élus chaque MERCREDI, entre 8H00 et 13H00

- remise du règlement au livreur par chèque à l'ordre du commerçant concerné, sauf pour le pain pour lequel un compte peut être ouvert auprès du boulanger (le règlement étant fait à l'issue du confinement).

Nous remercions les commerces ayant participé à l'opération : Boulangerie COMBIER, Boulangerie FERRAPIE, Boucherie SOLEILHAC, Primeurs/Fromage GIBERT-BROUSSARD et l'épicerie multiservice "BESOIN DE " de Malmont.



Distribution de visières de protection



Les 23 et 24 avril, la commune de Saint-Just-Malmont a distribué des visières de protection aux commerçants et aux professionnels en contact avec le public.

Ces visières ont été élaborées par l'imprimerie Marcoux en association avec le groupe Vacher de Saint-Just-Saint-Rambert, l'imprimerie Hautmann d'Andrézieux, Plast Embal de Saint-Just-Malmont et GD Industrie de Creil. L'imprimerie Marcoux a remis gracieusement 5 000 visières à la Communauté de Communes Loire-Semène qui les a réparties auprès des communes de son territoire.

Des élus et des bénévoles ont effectué le montage des visières à domicile. Ces visières protègent contre les projections (postillons, salive, sécrétions, etc.). Elles ajoutent une protection supplémentaire et en aucun cas elles ne peuvent remplacer le port des masques et le respect des distances sanitaires. Elles permettent également d'empêcher de porter ses mains à son visage.

La dotation pour notre commune a permis la distribution à près de 700 Saint-Justaires de plus de 67 ans.

Une commémoration du 8 mai en format très restreint

Vendredi 8 mai, la municipalité a commémoré, en petit comité, le 75^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme et la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale.

Les personnes présentes ont déposé deux gerbes au pied du monument aux morts, geste important pour faire acte de mémoire malgré le confinement.



Déconfinement : réouverture déchetterie

Les déchetteries gérées par le SICTOM Velay-Pilat (Aurec sur Loire, Bourg Argental, Saint Genest Malifaux et Saint Just Malmont) ont été à nouveau accessibles à compter du 11 mai. Elles avaient été fermées dès le début du confinement afin de limiter les contacts. Durant cette période, les administrés ont conservé leurs déchets à domicile dans l'attente de la réouverture. Les élus de Saint Just Malmont se sont mobilisés pour assurer la sécurisation et la gestion des flux à proximité et à l'entrée de la déchetterie.

Horaires d'ouverture inchangés (informations disponibles sur sites internet commune et SICTOM).



Chaque usager doit respecter les mesures barrières :

- 1,50 mètre de distance entre les personnes
- port du masque préconisé
- pas de prêt d'outils (venir avec vos propres outils de déchargement)
- régulation du nombre de véhicules à proximité de la déchetterie assurée par les conseillers municipaux saint-justaires
- pas d'aide pour le déchargement des déchets.

Déconfinement : réouverture des écoles

Dans le cadre de la réouverture des écoles à compter du mardi 12 mai, les élus, les services, les équipes enseignantes, et le service périscolaire ont travaillé ensemble en amont pour des aménagements et des adaptations quotidiennes.

Une réunion d'information et de distribution du matériel a eu lieu le mercredi 6 mai pour l'ensemble du personnel des écoles et du restaurant scolaire. Des stocks de matériel et de produits ont été réalisés pour assurer les services jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Un service de restauration scolaire ouvert avec une organisation différente :

- inscription directement auprès des écoles (site Cantine de France fermé)
- envoi hebdomadaire des menus aux familles
- repas pris dans les écoles et classes annexes avec encadrement habituel afin de limiter les brassages et les zones de contact (repas livrés dans des caissons isothermes pour le service de repas froids de qualité)
- mise à disposition de deux véhicules pour la livraison des repas dans les trois écoles
- équipement du personnel en masques, charlottes, gants, blouses, surblouses, visières et gel hydroalcoolique, et aménagement des vestiaires dans les écoles et au restaurant scolaire.
- nettoyage de la vaisselle au restaurant scolaire selon procédures certifiées par l'Etat contre le COVID-19
- point de situation hebdomadaire avec réajustement selon le nombre d'enfants accueillis.

Une organisation spécifique dans les écoles publiques :

- Nettoyage classique de prérentrée des écoles
- Marquage au sol pour permettre aux enfants de se repérer
- Installation de barrières de circulation vers le portail d'entrée
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique dans chaque classe
- Equipement des toilettes avec distributeurs de savon et papier essuie-mains
- Installation de distributeurs de gel sans contact
- Mise à disposition d'un thermomètre frontal dans chaque école
- Mise à disposition de personnel supplémentaire dans les écoles (2 personnes à l'école La Communale et 1 personne à l'école de Malmont) pour nettoyage et désinfection plusieurs fois par jour avec produit adapté.



Bennes à déchets verts

En complément de la réouverture de la déchetterie par le SICTOM Velay-Pilat, la commune a remis en place le service des bennes à déchets verts à compter du vendredi 15 mai. Ce service n'avait pas débuté en avril comme chaque année afin de limiter les contacts sur les points de collecte.

Le planning est disponible sur le site internet de la commune.

Rappelons que ces bennes sont destinées aux déchets verts (tontes, tailles) et que chacun doit faire preuve de civisme et utiliser de manière raisonnée ce service (réduire le volume des branchages, ne pas disposer de sacs à côté de la benne, fabrication de compost à domicile, ...).

Chaque usager doit respecter les mesures barrières et les distanciations sociales à proximité des bennes à déchets verts.



Distribution de masques à la population

Cette distribution a été assurée, en lien avec le Département et la Région, par les élus, les pompiers et des bénévoles :

- Distribution à domicile à partir du 12 mai des masques du Département (un par foyer)
- Permanences de distribution de masques supplémentaires lors du week-end de l'Ascension (masques bleus Département et masques blancs Région), seulement 25 % des foyers se sont déplacés

- A partir du 5 juin, nouvelle distribution à domicile (un masque bleu Département et un masque blanc Région par foyer)



Parc Paysager du Sambalou

Renaturation et mise en valeur du Sambalou et de la zone humide de Riopaille

L'aménagement d'un parc paysager sur la commune constitue un enjeu fort au niveau environnemental et urbanistique. Cette réalisation qui se veut évolutive en plusieurs phases a pour objectif de créer une trame verte qui traverse toute la commune.



Les Saint-Justaires peuvent désormais avoir accès au tout nouveau parc paysager du Sambalou puisqu'il est ouvert depuis mi-juin. Ils peuvent découvrir une zone de détente avec des jeux pour enfants, des bancs, une aire ensablée, profiter d'une balade ludique en plein cœur d'une zone humide, s'appropriier le site et mieux le comprendre avec, prochainement, la mise en place des panneaux d'information et d'interprétation qui permettront, par leur contenu pédagogique, de présenter les intérêts écologiques du site et de sensibiliser les usagers aux rôles des zones humides.

Ce parc paysager est l'œuvre d'une collaboration exemplaire entre la C.C.L.S. (Communauté de Communes Loire-Semène) et la commune. La communauté, fidèle à ses compétences, a traité toute la partie environnementale tandis que la commune a aménagé toute la partie sentier et aires ludiques.

Cet aménagement répond également à des exigences environnementales fortes notamment au niveau de la lutte contre les inondations, car la zone d'extension des crues a été élargie. De plus une grande partie de la surface de terrain (environ 6 ha) acquise par la commune continuera d'être exploitée donc entretenue par les exploitants agricoles.

Le groupement de commandes composé de la C.C.L.S. et de la commune a privilégié le recours aux entreprises locales pourvues d'un savoir faire indéniable et d'une grande connaissance du milieu. Ce sont notamment les entreprises de travaux publics Guérin de Saint-Just-Malmont et T.R.V. de Saint-Didier-en-Velay, les paysagistes Dubost et Brusq de Saint-Just-Malmont qui ont été retenues.



Enfin les élus ont optimisé les financements sur ce projet car ce sont 80 % de subventions qui ont été accordées à cette réalisation (Etat, Région, Département, Europe). Le reste à charge de 20 % étant divisé par deux entre la commune et la C.C.L.S., autant dire que cet investissement a bénéficié d'un taux de subventions exceptionnel.

Officiellement ouvert au public le samedi 13 juin, le parc a accueilli ses premiers visiteurs pour leur plus grand plaisir.

Un règlement a été mis en place afin de favoriser une utilisation familiale et naturelle du site.

Installation du Nouveau Conseil Municipal

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, la liste "Rassemblons-nous pour aller plus loin" a été élue au 1^{er} tour de scrutin.

L'annonce du confinement par le Président de la République à compter du 17 mars 2020 n'a pas permis aux nouveaux élus de se réunir dans les quelques jours suivant l'élection comme cela se fait habituellement.

Le déconfinement progressif à compter du 11 mai a autorisé l'installation des conseils municipaux élus dès le 1^{er} tour.

La première réunion du nouveau conseil municipal a donc eu lieu le mardi 26 mai.

Lors de cette séance, M. Frédéric GIRODET, a été élu Maire pour un troisième mandat.

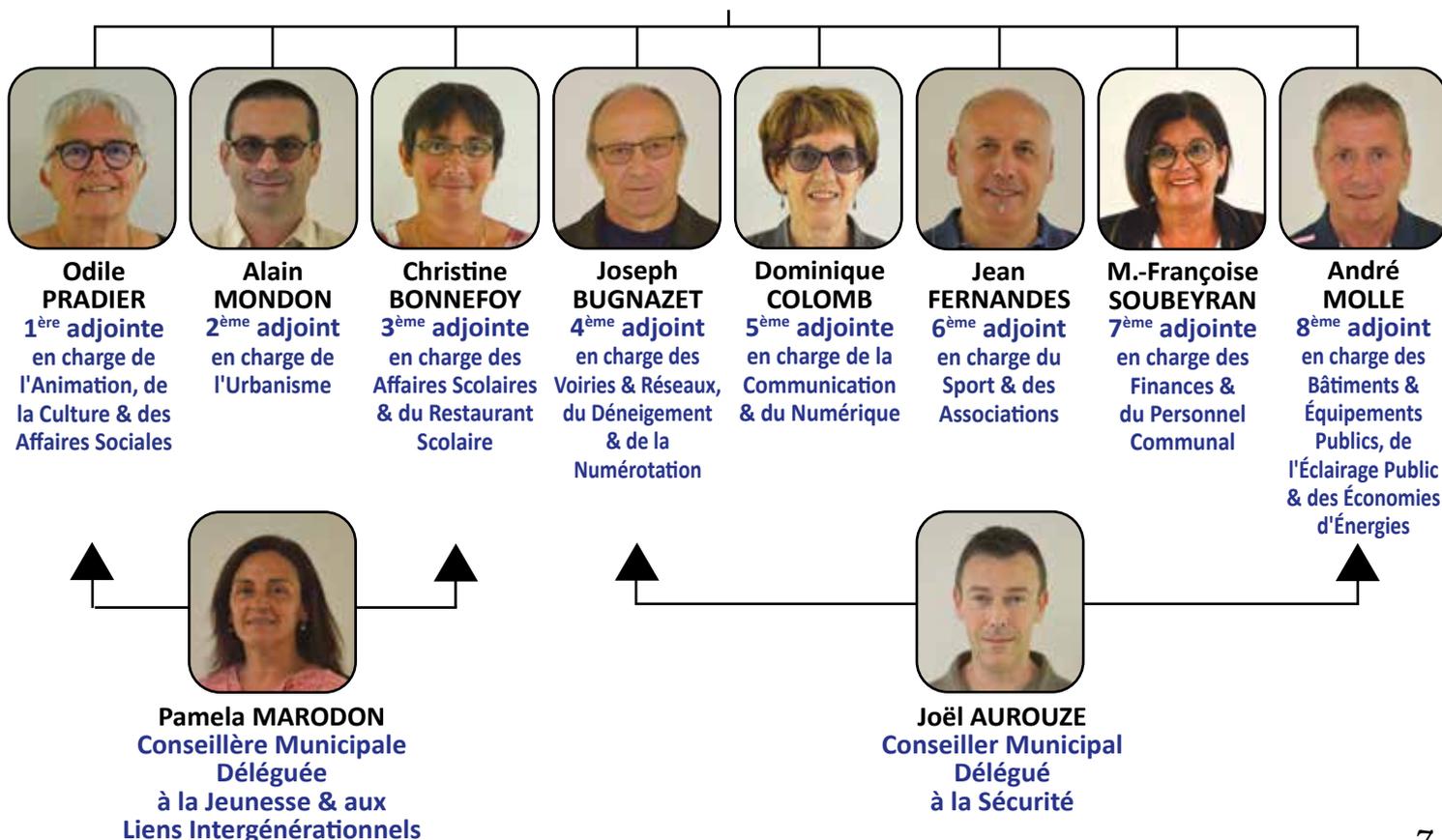
Une équipe de 8 adjoints et 2 conseillers municipaux délégués a également été élue pour travailler à ses côtés.

L'ensemble des conseillers municipaux sont répartis dans les différentes commissions municipales, et certains élus représentent la commune dans les diverses instances intercommunales.

L'équipe exécutive



Frédéric GIRODET, Maire



L'ensemble du Conseil Municipal



Frédéric GIRODET, Maire
Président de la Communauté de Communes Loire-Semène
Délégué titulaire
SICTOM Velay-Pilat
Délégué PETR Jeune
Loire et ses Rivières
Délégué titulaire Syndicat
des Eaux de la Semène



Odile PRADIER, 1^{ère} adjointe
En charge du Centre Communal
d'Action Sociale (C.C.A.S.)
Conseillère Communautaire
Déléguée PETR Jeune
Loire et ses Rivières
Membre des commissions municipales
Appel d'offres, Finances & Personnel
Communal, Communication & Numérique

Membres de droit de toutes les commissions municipales



Alain MONDON, Adjoint
Membre des commissions
municipales Finances &
Personnel Communal,
Affaires Sociales, Voiries
& Bâtiments Publics



Christine BONNEFOY, Adjointe
Membre du Bureau
Communautaire Loire-Semène
Membre des commissions
municipales Finances &
Personnel Communal,
Affaires Sociales



Joseph BUGNAZET, Adjoint
Conseiller Communautaire
Délégué titulaire
SICTOM Velay-Pilat
Membre des commissions
municipales Urbanisme,
Finances & Personnel
Communal, Appel d'Offres



Dominique COLOMB, Adjointe
Déléguée au Conseil
d'Administration de l'école
de musique Musica'LS
Membre des commissions
municipales Affaires Scolaires
& Jeunesse, Finances &
Personnel Communal



Jean FERNANDES, Adjoint
Membre des commissions municipales
Affaires Scolaires & Jeunesse,
Finances & Personnel Communal



M.-Françoise SOUBEYRAN, Adjointe
Déléguée au Comité National d'Action Sociale
Membre des commissions municipales
Communication & Numérique, Appel d'Offres



André MOLLE, Adjoint
Délégué Syndicat Départemental d'Energies
Membre des commissions municipales
Urbanisme, Finances & Personnel
Communal, Appel d'Offres



Pamela MARODON,
Conseillère Municipale Déléguée
Membre des
commissions
municipales
Communication
& Numérique,
Sport & Associations



Joël AUROUZE,
Conseiller Municipal Délégué
Membre des
commissions
municipales
Animation & Culture,
Communication
& Numérique



Chrystelle BERTINELLI,
Conseillère Municipale
Membre des commissions
Communication &
Numérique, Affaires Sociales



David CHAUDIER,
Conseiller Municipal
Membre des commissions Voiries &
Bâtiments Publics, Sport & Associations
Délégué suppléant au Syndicat
des Eaux de la Semène



Louis COSENTINO,
Conseiller Municipal
Membre des commissions Urbanisme,
Voiries & Bâtiments Publics, Appels d'Offres
Conseiller communautaire
Délégué suppléant au Syndicat des Eaux de la Semène



Benjamin FOULTIER
Conseiller Municipal,
Membre de la commission
Sport & Association



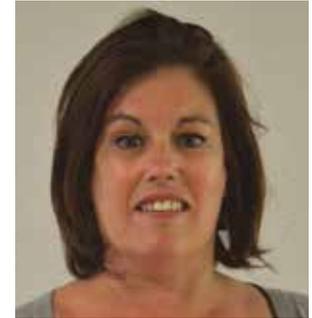
Maguy FOULTIER, Conseillère Municipale
Membre des commissions Animation & Culture,
Affaires Sociales, Sport & Associations, Appel d'Offres
Déléguée titulaire au Syndicat
Intercommunal des Carnivores Errants



Jean FOURNEL
Conseiller Municipal
Membre des commissions
Urbanisme, Voiries &
Bâtiments Publics
Délégué suppléant au
SICTOM Velay-Pilat



Patrice FRANÇON, Conseiller Municipal
Membre des commissions Voiries & Bâtiments
Communaux, Communication & Numérique
Délégué titulaire au Syndicat
des Eaux de la Semène



Christine GALAMBAUD
Conseillère Municipale
Membre de la commission
Animation & Culture



Emilie MASSARDIER
Conseillère Municipale
Membre des commissions
Affaires Scolaires & Jeunesse,
Voiries & Bâtiments Publics



Jean-Paul MASSARDIER
Conseiller Municipal
Membre des commissions
Urbanisme, Appel d'Offres,
Voiries & Bâtiments Publics



Véronique MAURIN
Conseillère Municipale
Membre des commissions
Affaires Sociales, Appel d'Offres,
Affaires Scolaires & Jeunesse



Maryline MOUNIER
Conseillère Municipale
Membre des commissions
Animation & Culture, Affaires Sociales,
Affaires Scolaires & Jeunesse



Mélanie PICHON
Conseillère Municipale
Membre des commissions
Affaires Scolaires & Jeunesse,
Communication & Numérique



Christophe PIOT
Conseiller Municipal
Membre des commissions Animation &
Culture, Sport & Associations, Appel d'Offres
Délégué suppléant au Syndicat
Intercommunal des Carnivores Errants



Denis SALANON
Conseiller Municipal
Membre des commissions Urbanisme,
Voiries & Bâtiments Publics, Appel d'Offres
Délégué suppléant au SICTOM Velay-Pilat
Délégué au Syndicat
Départemental d'Energies



Anne VINSON
Conseillère Municipale
Membre des commissions Animation
& Culture, Sport & Associations
Conseillère communautaire

Les commissions municipales

Animation et Culture

Responsable de commission :

Odile Pradier

Joël Aurouze
Maguy Foultier
Christine Galambaud
Maryline Mounier
Christophe Piot
Anne Vinson

Affaires Sociales

Responsable de commission :

Odile Pradier

Chrystelle Bertinelli
Christine Bonnefoy
Maguy Foultier
Véronique Maurin
Alain Mondon
Maryline Mounier

Urbanisme

Responsable de commission :

Alain Mondon

Joseph Bugnazet
Louis Cosentino
Jean Fournel
Jean-Paul Massardier
André Molle
Denis Salanon

Communication & Numérique

Responsable de commission :

Dominique Colomb

Joël Aurouze
Chrystelle Bertinelli
Patrice Françon
Pamela Marodon
Mélanie Pichon
Odile Pradier
Marie-Françoise Soubeyran

Finances & Personnel Communal

Responsable de commission :

Marie-Françoise Soubeyran

Odile Pradier
Alain Mondon
Christine Bonnefoy
Joseph Bugnazet
Dominique Colomb
Jean Fernandes
André Molle

Sport & Associations

Responsable de commission :

Jean Fernandes

David Chaudier
Benjamin Foultier
Maguy Foultier
Pamela Marodon
Christophe Piot
Anne Vinson

Affaires Scolaires & Jeunesse

Responsables de commission :

Christine Bonnefoy - Pamela Marodon

Dominique Colomb
Jean Fernandes
Emilie Massardier
Véronique Maurin
Maryline Mounier
Mélanie Pichon

Voiries & Bâtiments Publics

Responsables de commission :

Joseph Bugnazet

André Molle

Joël Aurouze

David Chaudier
Louis Cosentino
Jean Fournel
Patrice Françon
Emilie Massardier
Jean-Paul Massardier
Alain Mondon
Denis Salanon

Appel d'Offres

Titulaires :

Frédéric Girodet
André Molle
Joseph Bugnazet
Maguy Foultier
Jean-Paul Massardier
Odile Pradier

Suppléants :

Marie-Françoise Soubeyran
Christophe Piot
Denis Salanon
Louis Cosentino
Véronique Maurin

Communauté de Communes

Suite à l'installation des conseils municipaux des sept communes constituant le territoire de la Communauté de Communes Loire-Semène, les nouveaux conseillers communautaires se sont réunis le jeudi 4 juin pour l'élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du Bureau Communautaire.

Le Président sortant, **Frédéric Girodet**, a été réélu. Il sera en charge du Développement Économique.



De gauche à droite : Daniel Durieux, Yves Bompuis, Emmanuel Salgado, Nathalie Jolivet, Frédéric Girodet, Martine Ginet, Christine Bonnefoy, Claude Vial, Roland Rivet et Bruno Marcon.

Les vice-présidents et membres du bureau ont été élus comme suit :

1^{er} vice-président : **Claude Vial**, Maire d'Aurec-sur-Loire, en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement, de l'Habitat et du Tourisme. Il travaillera en collaboration avec **Martine Ginet**, Adjointe à Saint-Didier-en-Velay et Conseillère Communautaire Déléguée en charge de l'Attractivité des Bourgs.

2^{ème} vice-président : **Emmanuel Salgado**, Maire de St-Didier-en-Velay, en charge des Finances et de la Mutualisation.

3^{ème} vice-président : **Roland Rivet**, Maire de St-Ferréol-d'Auroure, en charge de la Culture, du Patrimoine et de la Communication.

4^{ème} vice-président : **Daniel Durieux**, Adjoint à Pont-Salomon, en charge des Bâtiments, des Voiries et du Système d'Information Géographique (SIG).

5^{ème} vice-président : **Bruno Marcon**, Maire de La Séauve-sur-Semène, en charge de la Famille, de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Prévention de la Délinquance. Il travaillera en collaboration avec **Christine Bonnefoy**, Adjointe à St-Just-Malmont et Conseillère Communautaire Déléguée en charge de l'Enfance/Petite Enfance, et de **Nathalie Jolivet**, Adjointe à Aurec-sur-Loire et Conseillère Communautaire Déléguée en charge du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).

6^{ème} vice-président : **Yves Bompuis**, Maire de St-Victor-Malescours en charge du Cycle de l'Eau (assainissement, eau potable et cours d'eaux).

Plan de soutien aux entreprises

Les entreprises fortement impactées par la crise sanitaire peuvent bénéficier d'aides complémentaires. Face à la crise et ses conséquences désastreuses sur l'économie, les élus communautaires souhaitent accompagner les entreprises locales, en complément des importantes aides de la Région et des mesures nationales mises en œuvre.

Le tissu économique local génère de l'emploi et participe à l'attractivité du territoire. Par un plan de soutien ambitieux, les élus souhaitent maintenir l'activité, les services, les commerces de proximité et ainsi le cadre de vie de sa population. Ainsi pour alimenter les trésoreries des petites entreprises, plusieurs dispositifs sont proposés en fonction de l'activité et de l'impact de la crise.

* Report et/ou exonération de loyers pour les occupants des immobiliers communautaires

-> Les locataires peuvent bénéficier d'un report de loyer ou d'une exonération de 2 mois de loyer correspondant à la période de confinement pour les entreprises les plus impactées.

* Aides directes pour les entreprises accueillant du public et les artisans

-> Toutes les entreprises accueillant du public ayant subi une fermeture administrative du 16 mars au 11 mai 2020 et disposant d'un local professionnel peuvent bénéficier d'une subvention correspondant à 2 mois de loyer ou 2 mensualités d'emprunt, dans la limite de 1 000€.

-> Tous les artisans ayant subi une baisse de 50% de leur chiffre d'affaires peuvent bénéficier d'une subvention de 500 € OU pour les artisans locataires, ces derniers peuvent bénéficier d'une subvention correspondant à 2 mois de loyer dans une limite de 1 000€ par entreprise.

* Exonération fiscale de la taxe de séjour de l'année 2020 pour les hébergeurs touristiques

* Avances remboursables du Fonds d'Urgence Régional

-> Loire-Semène participe financièrement (à hauteur de 2 €/habitant, permettant ainsi aux entreprises du territoire de bénéficier d'un capital plus important) au Fonds Régional d'Urgence, mis en place et géré par la Région sous forme d'avance remboursable et s'adresse aux entreprises de moins de 10 salariés.

Pour connaître les aides locales et les conditions d'éligibilité plancovidéco@loire-semene.fr

Pour connaître les aides nationales et régionales ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr / 0 805 38 38 69



Illiwap

Illiwap, l'appli qui vous change la vie

Afin de compléter son offre communicante, la commune s'est dotée de l'application Illiwap au cours de la période de confinement afin de permettre une communication instantanée auprès de la population.

Pour recevoir les actualités de la commune, il suffit de télécharger l'application sur App Store ou Google Play.

Ce service est entièrement gratuit, sans inscription, sans publicité et sans recueil de données.

Une fois installée, vous devez choisir une station (en l'occurrence Saint Just Malmont) et vous recevrez régulièrement des informations de la mairie sur votre smartphone ou votre tablette.



Cette application peut également servir en déplacement professionnel ou touristique, il suffit d'entrer le nom de la ville de résidence, sous réserve qu'elle soit référencée dans la base d'Illiwap.

A titre d'information, l'application est utilisée dans toute la France et notamment dans des collectivités du département : Saint-Victor-Malescours, Aurec-sur-Loire, Sainte-Sigolène, Yssingeaux, Dunières, Montfaucon-en-Velay, Tence, ...

Naissances

ANDRÉ Joyce, née le 18 janvier – 4 Rue Neuve
FERRATON Luna, née le 21 février – 15 Impasse des Lys
RABOUTOT Cloé, née le 28 février – La Cour
FAURIAT Léandre, né le 12 mars – 2 Allée Siffle Merle
RECEVEUR LEBRAT Léo, né le 19 mars – 23 Route du Sambalou
MONTANA Alissa, née le 28 mars – 2 Rue du Nord
BONCHE Adam, né le 29 mars – 21 Route de la Chamarèche
ENGELMANN Livia, née le 20 avril – 23 Route de Jonzieux
ROBERT Baptiste, né le 17 mai – 5 Rue du Bas-Vernay
DA SILVA Lyam, né 29 mai – 7 Lotissement Les Hiverts

Mariages

Lucie MASSEBOEUF et Hubert DUFOUR, célébré le 18 janvier
Véronique DELOLME et René MOREAU, célébré le 8 février
Gulsun TOKER et GÜNGÖR Hamit, célébré le 29 février
Alexiane BÉCHARD et Benjamin PIOT, célébré le 23 mai
Lily GAUTHIER et Sylvain FAYARD, célébré le 6 juin

*Seuls apparaissent dans cette rubrique les naissances, décès et mariages inscrits sur les registres de la mairie
Etat civil arrêté au 22 juin 2020*



Etat Civil

Décès

André DUMAS, décédé le 24 janvier, à l'âge de 85 ans
Régis HOCHARD, décédé le 25 janvier, à l'âge de 71 ans
René GERBIER, décédé le 11 février, à l'âge de 85 ans
Marie CHOVET, Vve PRÉBET, décédée le 15 février, à l'âge de 103 ans
Anna LYONNET, Vve RÉGNIER, décédée le 26 février, à l'âge de 85 ans
Maryse OUIILLON, Ép. FANGET, décédée le 20 mars, à l'âge de 65 ans
Jean-Luc ROBILLARD, décédé le 29 mars, à l'âge de 66 ans
Nicole BRUCHET, décédée le 15 avril, à l'âge de 67 ans
Christine OLLIVIER, Ép. SPIESSENS, décédée le 4 avril, à l'âge de 59 ans
Camille GIRY, décédée le 14 avril, à l'âge de 11 ans
Germaine COSTECHAREYRE, Vve CROUZET, décédée le 9 mai, à l'âge de 96 ans
Marie-Louise GRANGER, Vve DUPLAY, décédée le 14 mai, à l'âge de 82 ans
Marie EMONET, Vve LANIEL, décédée le 30 mai, à l'âge de 91 ans
Jean BONCHE, décédé le 20 juin, à l'âge de 82 ans